

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE

## du jeudi 16 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le seize mai à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune d'ANGICOURT étant assemblé au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Michel DELAGRANGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 mai 2019

**Présents** : Monsieur Michel DELAGRANGE, Maire,  
Mme Béatrice DUPUIS et Mrs Jean-Pierre FREMONT, Francis ANTOINE, Adjoints,  
Mrs Alain BONNEAU, Laurent RUHAUT, Jessie WALBECQ, Jean-Marc DELHOMMEAU, Pascal POINDRON, Mmes Dominique ALDEBERT et Christine LEVEQUE

**Absents excusés** : Mme Nathalie CHAMPENOIS (pouvoir à M. DELHOMMEAU)

**Absents** : Mme Isabelle BIMONT, Mr Eric CHARLES

Francis ANTOINE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'assentiment du conseil municipal concernant le compte rendu de la précédente réunion de conseil municipal du 4 avril 2019.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Acquisition de parcelles

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée A 212, sis rue de Horgnes,

Dans le but d'édifier un équipement public, consistant à la création d'une aire de retournement destinée au passage d'un camion de collecte des déchets.

Actuellement une aire de retournement existe, seulement la taille des camions a changé et les camions de collecte doivent circuler en marche arrière. Il s'agit donc d'agrandir l'aire de retournement existante.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Le Conseil Municipal,

- Décide d'acquérir le terrain
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette acquisition
- Certifie que les crédits prévus au budget primitif sont suffisants

L'ordre du jour est épuisé à 20h10

Le Maire,



Michel DELAGRANGE

